

Les Bordes sur Arize

ARIÈGE-PYRÉNÉES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 08 AVRIL 2025***Date de la convocation 04 avril 2025*

L'an deux mille vingt-et-cinq, le huit avril, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : Frédéric CAMPS, Jérôme PEREIRA, Michel MERIC, Patrick Lafont, Alain CABÉ, François CHAUVET, Séverine COMMENGE, Steeve DENOY, Sylvie GOUZY, Serge KOSMINSKY, Aurélie MIR, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO.

Procurations :

Absents :

Secrétaire de séance : Séverine COMMENGE

2025-014- VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024- BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

VU l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024

Vu le Compte Financier Unique du budget principal de la commune de Les Bordes-sur-Arize;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés :

INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Prévu	973300,66
-------	-----------

Réalisé	403010,43
---------	-----------

Reste à réaliser	402181,26
------------------	-----------

RECETTES

Prévu	1008519,35
-------	------------

Réalisé	283329,64
---------	-----------

Reste à réaliser	351722,21
------------------	-----------

FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Prévu	1568232,00
-------	------------

Réalisé	898833,26
---------	-----------

RECETTES

Prévu	1568232,00
-------	------------

Réalisé	1604562,58
---------	------------

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-119680,79
----------------	------------

Fonctionnement	705729,32
----------------	-----------

Résultat global	586048,53
------------------------	------------------

Une anomalie a été recensée lors de la génération du flux du CFU provisoire, en effet les restes à réaliser d'investissement en dépenses présentent un montant de 12 246€ comptabilisés en doublon et qui n'ont pas lieu d'être. Néanmoins toute la procédure a été respectée, les bons montants ont été votés et soumis au contrôle de légalité, et le Trésor Public les a pris en charge.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après que le Maire se soit retiré et à la majorité des suffrages exprimés, 12 votes pour et 1 abstention,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget principal
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
Séverine COMMENGE



Le Premier Adjoint,
Jérôme PEREIRA

